

2

**Les Amis du Muséum d'Histoire
Naturelle d'Aix-en-Provence**



Lettre d'information numéro 2 du mois de juillet 2013 de l'Association
Les Amis du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence, siège social
Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence, 6 rue Espariat, 13100 Aix-en-Provence
Adresse postale
c/o Aix Association, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve, 13090 Aix-en-Provence

L'avenir du Muséum

Notre première lettre d'information diffusée au mois d'avril dernier s'était fait l'écho d'une inquiétude grandissante partagée par nombre de personnes intéressées par la diffusion de la culture scientifique à Aix-en-Provence et dans sa région.

L'Hôtel Boyer d'Eguilles ayant été vendu sans qu'un projet de transfert du Muséum ait été arrêté, une interruption provisoire de ses activités et une dispersion de ses différents services étaient à craindre.

Après quelques hésitations explicables au regard des difficultés inhérentes à la transplantation d'un établissement culturel de cette importance (il est administré en régie directe par la Ville), le choix du transfert du Muséum au Parc Saint-Mitre a finalement prévalu.

Ses différents services y seront peu à peu regroupés à partir du mois de septembre prochain et certains de ses spécimens de zoologie qui étaient conservés jusqu'alors dans un entrepôt inaccessible au public pourront même y être présentés avant la fin de cette année.

Le choix du Parc Saint-Mitre auquel l'Association était favorable s'imposait de par sa proximité avec le centre de la ville, sa facilité d'accès pour les groupes, la configuration et la superficie des bâtiments disponibles, la beauté des jardins environnants et la possibilité d'offrir aux visiteurs, aux enfants en particulier, un cadre de détente propice à des découvertes complémentaires de celles proposées dans les salles d'exposition.

En quelques mois les travaux d'aménagement nécessaires devraient pouvoir être effectués de manière à permettre au Muséum de se redéployer dans un espace mieux adapté à ses ressources (il dispose de près de 500 000 objets dont une infime fraction pouvait seule être présentée jusqu'alors) et à ses ambitions.

Les érudits ne sont pas les seuls en effet à apprécier, indépendamment de ses collections permanentes, l'intérêt de ses expositions temporaires comme celles qui sont consacrées actuellement au « Japon, la passion des insectes » et aux « Tapas » d'Océanie.

Avec peu de moyens utilisables, faute de place, chacune de ces deux expositions constitue une remarquable introduction à des civilisations différentes de la nôtre, à la faveur d'une approche pluridisciplinaire où l'association de l'art et de la science porte témoignage de l'humanité et de la sensibilité communes à tous les êtres humains.

A un moment où notre système éducatif va procéder avec la loi du 8 juillet 2013 à d'ambitieuses réformes en vue d'une amélioration du niveau des élèves et des étudiants ainsi que d'une réduction des inégalités territoriales, avec le concours de ses partenaires naturels comme le sont les musées, le transfert du Muséum sur un site qui lui permettra de mieux valoriser ses ressources ne peut qu'être favorable à la diffusion de la culture scientifique dans le Pays d'Aix.

Les bâtiments nouvellement disponibles devraient également et ce n'est pas le moins important, en étant mieux adaptés à ses activités, lui permettre de favoriser une meilleure connaissance de la nature par le public en des temps où les enjeux induits par la dégradation de notre environnement sont devenus cruciaux.

Si ces questions vous intéressent vous pouvez adhérer à notre association et (ou) demander à recevoir notre lettre d'information dont un prochain numéro présentera les collections « invisibles » du Muséum (en raison du manque de surfaces d'exposition), notre nouveau CD sur la flore du Pays d'Aix-en-Provence et notre programme d'activités.

Nous organisons selon les différentes époques de l'année des conférences, des visites et des sorties sur le terrain en botanique, géologie et paléontologie

Pour recevoir la lettre d'information indiquer ici vos coordonnées

Nom :

Prénom :

adresse postale ou si possible courriel :

date

signature

et si vous désirez adhérer à l'Association veuillez indiquer vos coordonnées ci-après et joindre à votre lettre un chèque du montant de votre cotisation,

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Montant de la cotisation versée par chèque ci-joint

13 € pour une personne

ou 6 € pour un étudiant

ou 19 € pour un couple

nota bene : la cotisation est valable pour un exercice annuel lequel est compris entre le 1^{er} septembre et le 31 août de chaque année.

Date

Signature